SACVL

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

SAKHAROV – LYON 9EME

Réhabilitation énergétique, création d'ascenseurs et réaménagement du parking

---

Réunion du 17/02/2021
Présentation du programme

Procédure et planning

Présentation de la procédure

<u>Appel à candidature :</u>
3 candidatures retenues à la CAO* du 04/12/2020

- 1er : GCC – Coda Architectes
- 2ème : Citinéa – Jacquie Suchail
- 3ème : Bouygues Bâtiment Sud Est - Supermixx

<u>Appel d'offres :</u>
Diffusion du DCE* aux 3 candidats le 4 janvier 2021.

➢ Réception des offres initiales niveau APS	31 mars 2021
➢ Comité technique d'audition des candidats	mai 2021
➢ Réception des offres finales	juin 2021
➢ Jury avec audition préalable /choix de l'attributaire	septembre 2021
➢ Notification et signature du marché	octobre 2021

CAO : Commission d'Appel d'Offres
DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

Planning global

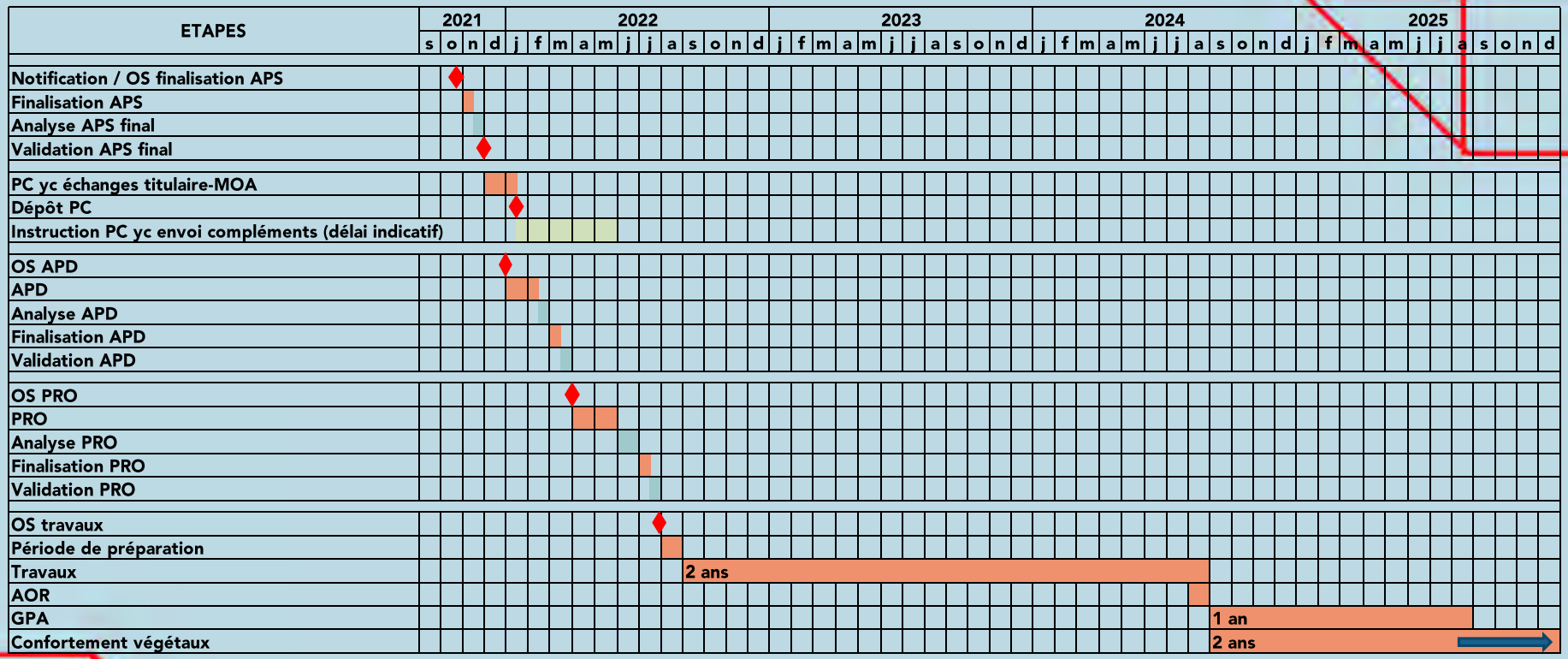

Présentation de l’opération et du projet

Le site

310-319 avenue Andreï Sakharov, Lyon 9,

Construite en 1962,

10 allées, 18 niveaux,

332 logements conventionnés.

Les espaces extérieurs – Parking Est

- Maintien du nombre de stationnements voitures (180 places), dont minimum 5 places PMR* et 5 places HSS*.

- Min 8 attentes véhicules électriques

- Min 6 arceaux motos

- Min 20 places vélos dans deux locaux.

PMR : Personne à Mobilité Réduite
HSS : Habitat Sénior Services

Les espaces extérieurs – Parking Est

- Trottoir min 2m, protégé, filant Nord/Sud au droit du bâtiment
- Remplacement de l'éclairage
- Remise à neuf du réseau d'assainissement du parking

- Maintien de la biodiversité locale
- Accentuer les plantations dans la strate 0 – 3 m

Les espaces extérieurs – Espace Ouest

- Eloignement des piétons du pied de façade
- Maintien du cheminement piéton Nord / Sud

- Mise en œuvre d'un dispositif pour interdire l'accès des scooters sur ce cheminement piéton.

La réhabilitation énergétique

L'objectif à atteindre est le label BBC* Effinergie Rénovation.

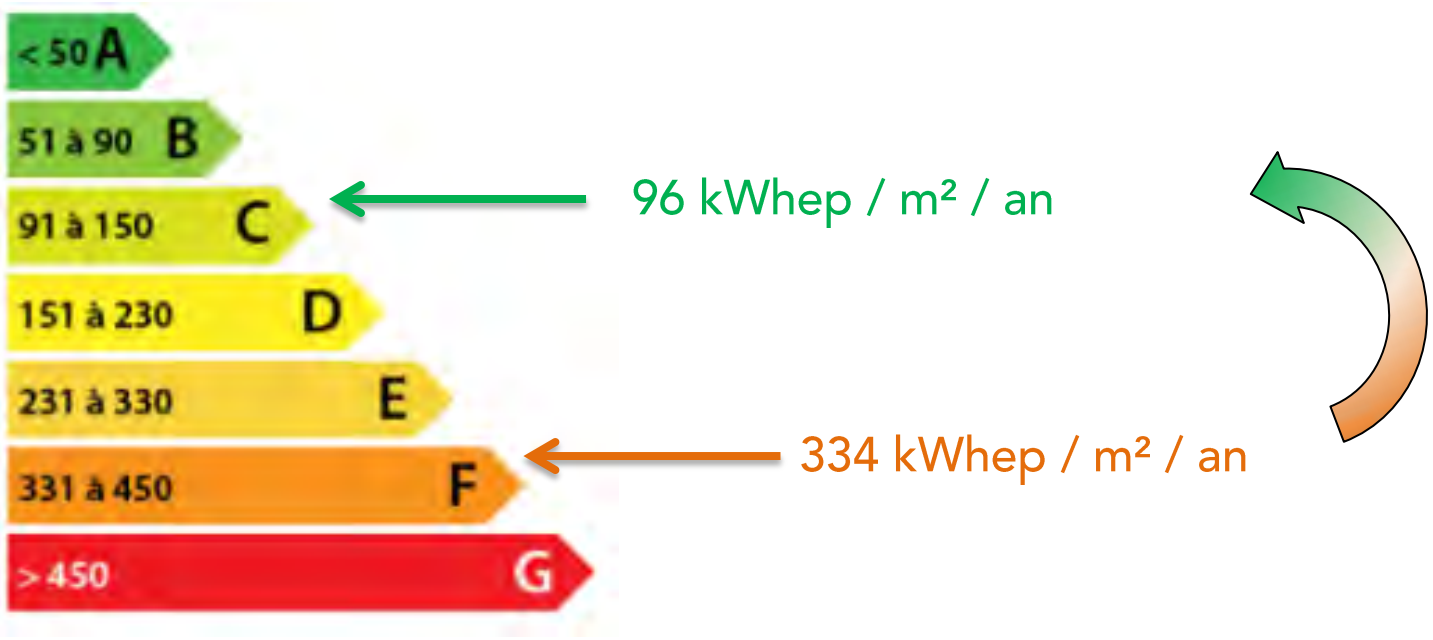

BBC : Bâtiment Basse Consommation

La réhabilitation énergétique

L'objectif à atteindre est le label BBC Effinergie Rénovation.

Les contraintes :

- pas d'isolant sur la façade Est du bâtiment afin de ne pas réduire la largeur des balcons,
- baies vitrées des balcons (situées en façade Est) à remplacer,
- préférer des solutions les moins invasives possibles quant aux locataires en place (par exemple ITE plutôt qu'ITI),
- améliorer la ventilation.

ITE : Isolation thermique par l'Extérieur
ITI : Isolation thermique par l'Intérieur

Façades et toiture

Façades :

- Mise en valeur,
- Limitation et suppression des niches ou décrochés en façade pour limiter la présence des volatiles,
- Intégration harmonieuse des nouveaux ascenseurs.

Toiture :

- Traitement des bois de charpente
- Remise à neuf de la couverture

Les accès dans le bâtiment – Aujourd'hui

En R+1
par la galerie à l'Est

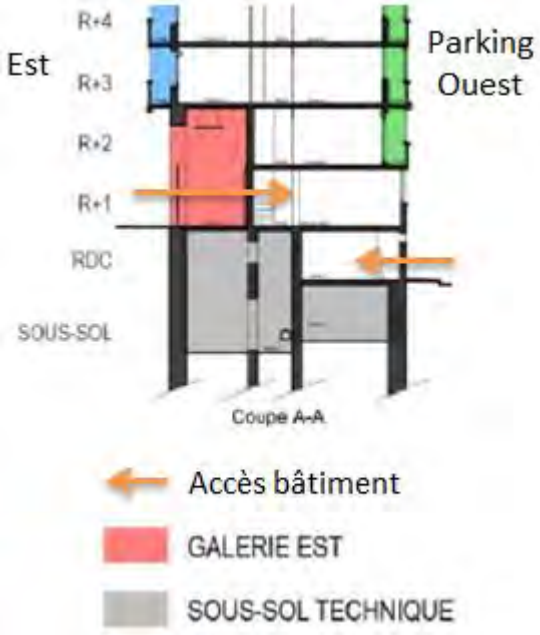

En RDC
par le parking à l'Ouest

Les accès dans le bâtiment – Le programme

En R+1
par la galerie à l'Est

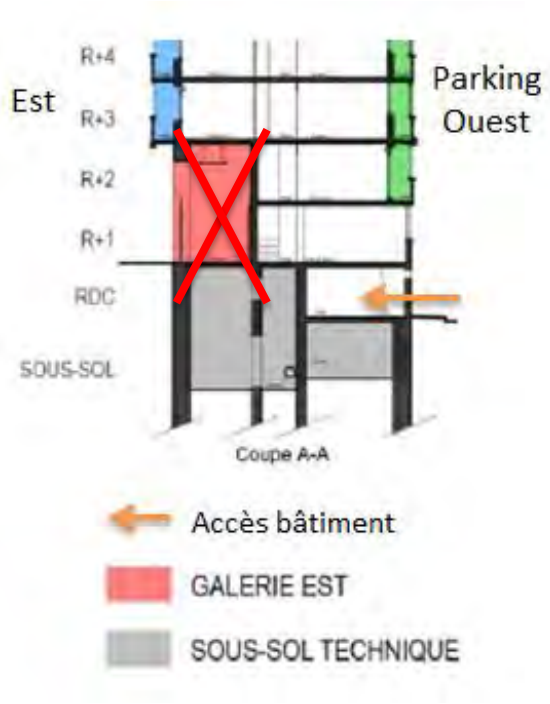

En RDC
par le parking à l'Ouest

Les halls d'entrée – Aujourd'hui

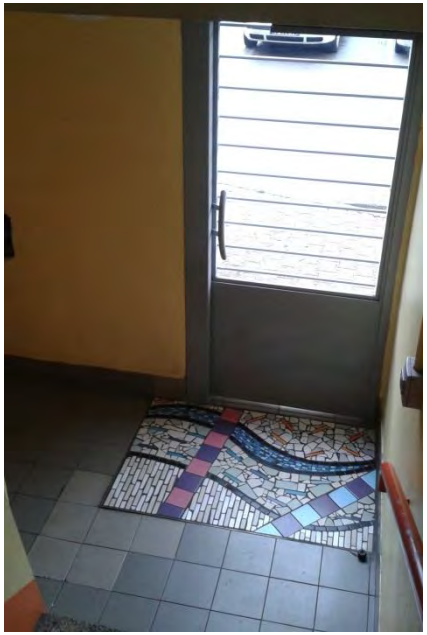

Les halls des allées 314 et 315 – Aujourd'hui

Parking Ouest

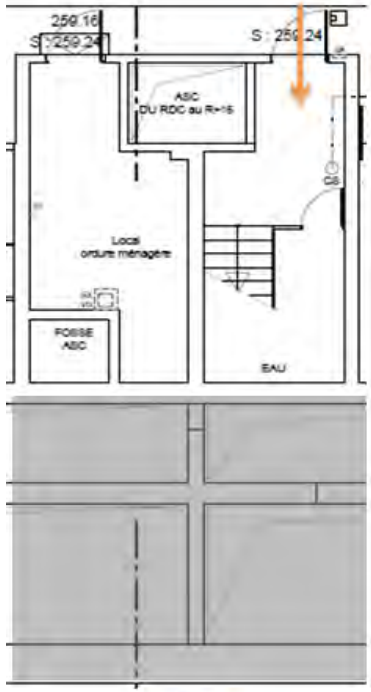

RDC

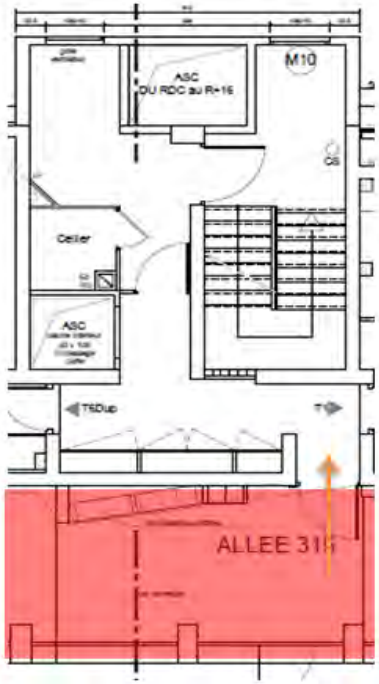

R+1

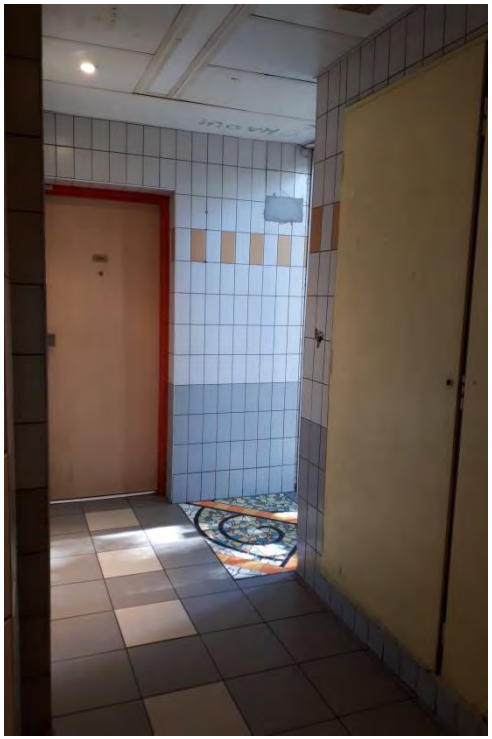

Les halls d'entrée – Le programme

- Création d'un vrai hall d'entrée en RDC Ouest
- Ambiance résidentielle et chaleureuse
- Comprenant tous les équipements d'un hall (Boîtes aux lettres, panneaux d'affichage, corbeille à papier, tapis, miroir)

Les circulations verticales

- Création d'un ascenseur PMR par allée (excepté les allées 314 et 315), soit 8 ascenseurs neufs.
- Rénovation légère des anciens ascenseurs, soit 12 ascenseurs.

PSE* imposée n°2 : les ascenseurs existants intérieurs (soit 10 ascenseurs) s'arrêtent aujourd'hui au R+1. La galerie étant supprimée, la desserte du R+1 n'a plus d'intérêts. Le concepteur réalisera la descente de ces ascenseurs jusqu'au RDC.

PSE imposée n°3 : afin d'améliorer l'efficacité et la gestion du trafic des ascenseurs, le concepteur mettra en œuvre un fonctionnement en duplex entre l'ascenseur créé et l'ascenseur existant.

PSE imposée n°4 : le concepteur remplacera l'ensemble des ascenseurs et portes palières existants pour les rendre accessibles PMR, y compris la desserte du RDC.

PSE : Prestation Supplémentaire Eventuelle

Les circulations horizontales

- Suppression des coursives au R+12

Les circulations horizontales – PSE n°1

- restitution de ces coursives aux logements qui les jouxtent

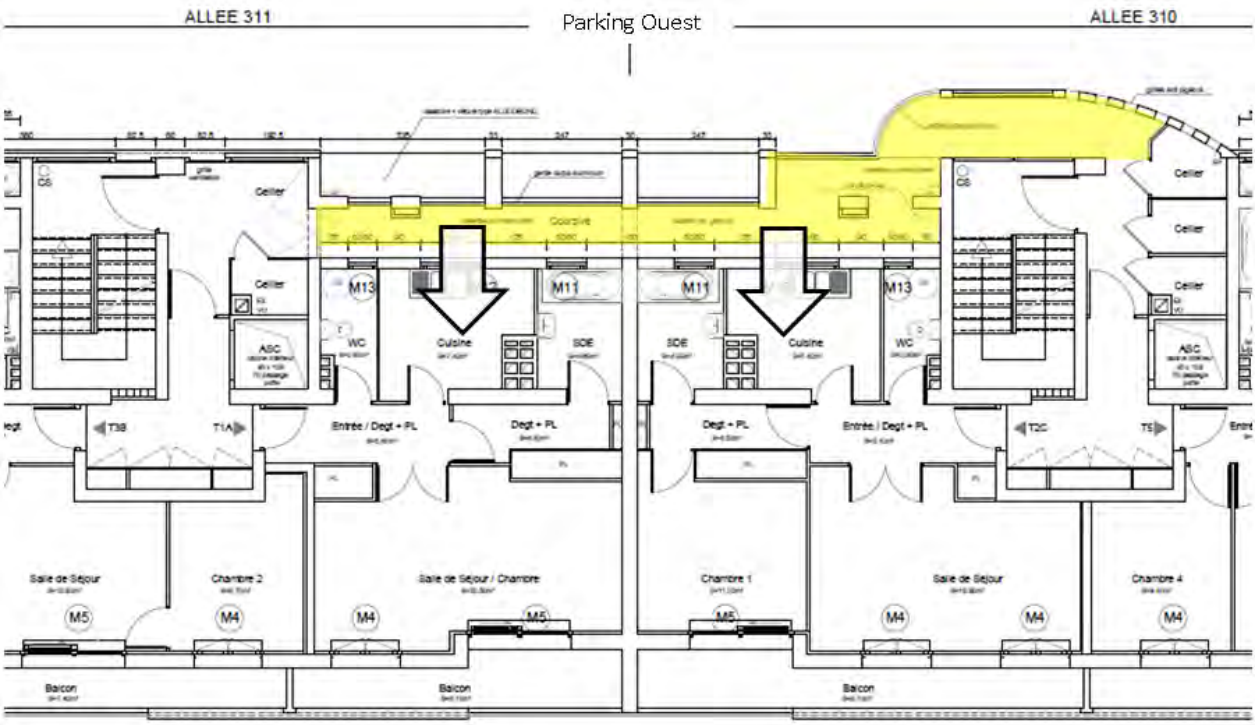

La fermeture des escaliers

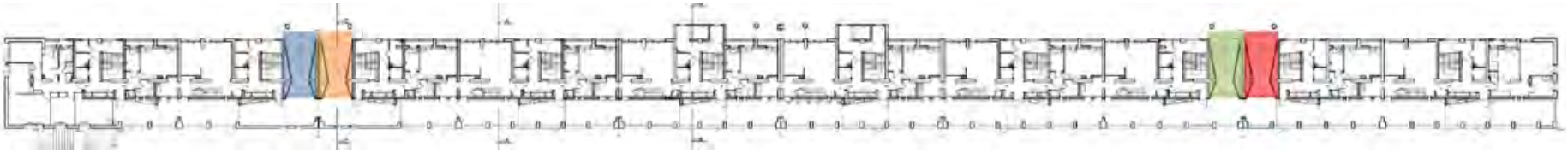

- Fermeture des 4 escaliers traversant
- Création de 4 T2 en duplex dans ces espaces

L'aménagement de la galerie

- Fermeture complète de la galerie
- Restructuration et extension des logements donnant sur la galerie
- Création de nouveaux logements

Les parties communes

- peinture des murs, plafonds, serrureries, menuiseries
- suppression des faïences de l'ancien vide-ordures,
- sablage des paliers peints dans les escaliers,
- peinture des sols des paliers,
- remplacement de l'éclairage par du LED antivandale à détection de présence,

- mise en accessibilité PMR,
- mis en sécurité incendie.

La loge gardien

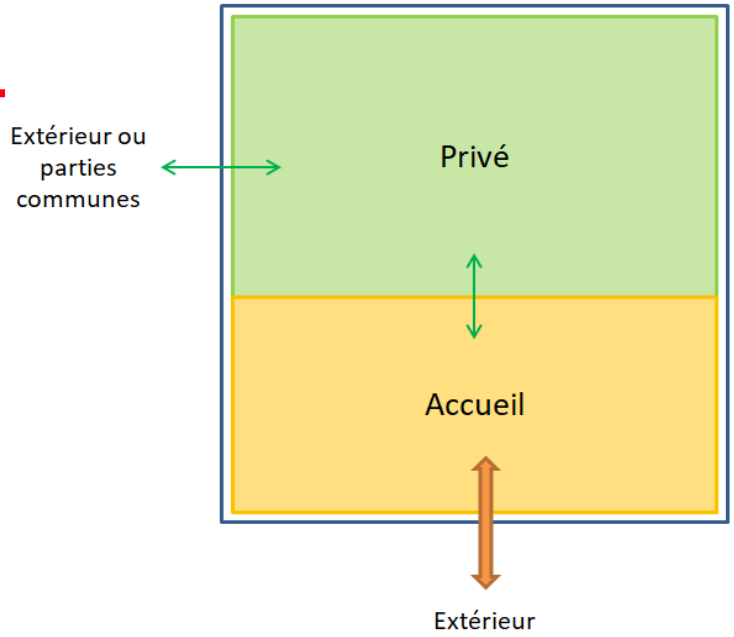

- Création d'une loge gardien en RDC avec
  - espace d'accueil,
  - espace de repos,
  - vestiaire

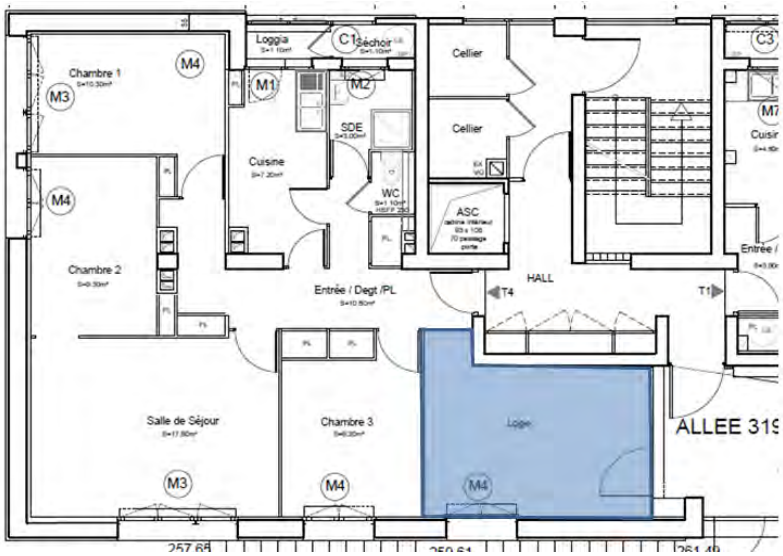

- Restitution de la loge actuelle en chambre

Les caves en RDC

- Suppression des caves en RDC
- Maintien des celliers sur les paliers

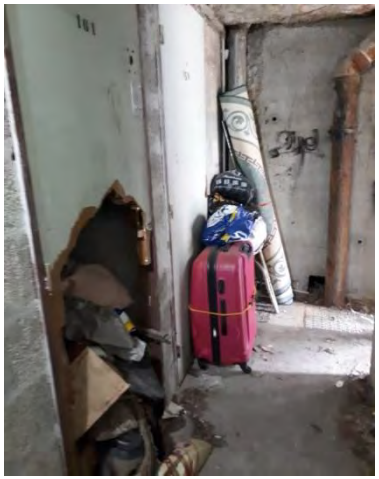

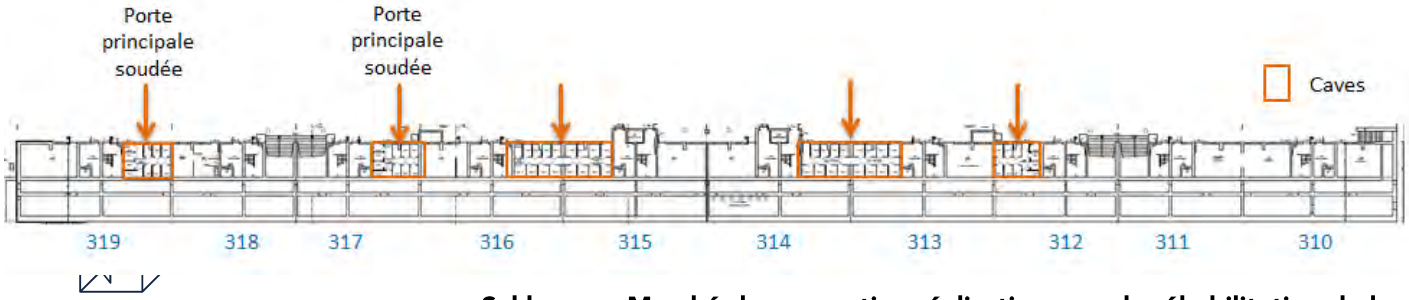

La vidéoprotection

- Couverture complète du parking Ouest
- Caméras dans la nouvelle loge du gardien qui filment l'entrée de la loge et la zone d'accueil du public.
- Caméras dans les halls d'entrée.
- Plusieurs caméras le long du bâtiment à l'Est.

Le coût d'objectif

10,5 M€ HT